

COMPTE RENDU RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR

Cyclo Club de Saint PÉRAY du 03 juin 2019

N/Réf : 30 /2019

Présents	Oui
Absents	Abs
Excusés	Excu

Bureau					
Jean-Marc GRENGUET	Oui	Michel GOURDOL	Oui	Florent ROUCOULES	Oui
Daniel BOUJU	Excu	Pascal NIVOT	Excu	Michel ROUDIER	Oui
Francis BUSSIERE	Oui	Gérard ROMAIN	Oui		

Membres					
Philippe BANC	Oui	Gérard CHAUVEAU	Excu	Didier FAURE	Oui
Jean-Claude BASSET	Oui	Monique DAGORN-BRISSEAUD			Oui
Guy BOURGUIGNON	Oui	Xavier DEUMIER	Excu		

1) ACTUALITE DU CCSP

Le président : **Jean-Marc GRENGUET**

Le président ouvre la réunion et rappelle l'ordre du jour.

Compte rendu séjour Vaison la Romaine : Responsable **Daniel BOUJU**

37 participants, une annulation cause problème de santé. Cette annulation ne coûte rien au vue des conditions générales du contrat.

Vendredi : 16 cyclos pour le trajet aller, météo très incertaine et au final une seule averse à l'arrivée (option parcours « court » pour tous).

Samedi : 14 cyclos vers le Ventoux (sommet ou Chalet Reynard selon cas), 16 cyclos vers les dentelles de Montmirail. Météo très correcte, temps très frais vers le Ventoux.

Dimanche : pluie le matin, 2 intrépides partent à vélo, le reste du groupe fait du tourisme local.

Lundi : 12 cyclos pour un retour sans pluie, face au vent.

L'hébergement a été globalement très apprécié, très bon accueil. Satisfaction générale des participants.

Point Séjour Charges : Responsable **Daniel BOUJU**

Le séjour Charges en septembre est encore un peu loin, et à ce jour nous avons que 22 inscriptions fermes, il reste donc 8 places par rapport à la réservation de l'hébergement et les réservations de minibus.

Suite à la relance de fin janvier nous avons eu quelques inscrits, une seconde relance a été faite mis mai en élargissant aux amis extérieurs au club pour faire le plein.

Nota : si nous ne remplissons pas les 30 places réservées il y aura des frais d'annulation, l'assurance annulation du contrat VVF ne prend pas tout à charge.

Séjour 2020 : Responsable **Daniel BOUJU**

Nous sommes déjà relancés par les hébergeurs pour les réservations groupe 2020 !

Parmi les solutions à voir nous pensons par exemple :

1. Mai 2020, 1 Weekend allongé de proximité sur un lieu fixe (2 ou 4 jours),
2. Septembre 2020, 1 Weekend allongé sur un lieu fixe (2 ou 4 jours).

Si nous décidons de prévoir un séjour pour rayonner plus large, ce sera plus compliqué à organiser. N'hésitez pas à nous donner vos suggestions, vos idées et vos souhaits.

Questions diverses :

Habillement 2020 : Responsable **Jean-Marc GRENGUET**

Une commande de vêtements club va être passée début 2020. Pour pouvoir habiller les nouveaux adhérents mais aussi les personnes qui seraient intéressées par une commande groupée. Nous vous donnerons plus d'informations en temps voulu sur cette démarche.

Rappel consignes de bonne conduite : Responsables **Jean-Marc GRENGUET - Michel ROUDIER**

Petite pique de rappel ! La Sécurité encore et toujours :

Soucieuse du respect de l'environnement, de la réglementation en vigueur, d'une cohabitation harmonieuse avec les autres usagers des voies empruntées et des espaces naturels, la fédération française de cyclotourisme (FFCT - FF Vélo) a édité une charte du pratiquant, destinée à rappeler les principes de base à suivre pour une pratique du vélo en toute sécurité. Nous vous engageons tous à lire ou à relire les articles sur la sécurité passive, active et les bons réflexes pour rouler en groupe. N'hésitez pas à aller sur le site de la (Fédération Française de Cyclotourisme - FF Vélo). Le cyclo club a aussi traité ces différents thèmes et vous pouvez les retrouver sur le site du club dans la rubrique (prévention/sécurité).

Point correspondant CoDep - Bartolomé LOPEZ : Responsable **Jean-Marc GRENGUET**

Le correspondant est l'interlocuteur privilégié entre le CoDep et le Cyclo club. Il doit être l'interface et le maillon indéfectible pour éviter toutes pertes de charge entre les deux identités. Des pistes de réflexion devront être menées entre le correspondant CoDep et le cyclo club pour finaliser les différentes remontées et descentes d'informations de manière à optimiser au maximum nos échanges.

Point réponse journée familiale : Responsables **Didier FAURE - Philippe BANC**

La feuille d'inscription de la journée familiale vous a été envoyée le 02 mai 2019 par courriel, une réponse rapide est un gage d'une bonne information afin d'optimiser au mieux cette journée, par respect pour les organisateurs. Réponse **avant le 15 juin 2019 délai de rigueur** accompagnée d'un chèque à l'ordre du CC St PÉRAY, d'avance merci de votre compréhension. Aujourd'hui 34 personnes se sont inscrites, n'hésitez pas ! rejoignez nous !.

Communication, site Internet & Facebook : Responsable **Francis BUSSIÈRE**

Le règlement général de protection des données (RGPD) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne. Il est entré en application le 25 mai 2018.

Le RGPD s'inscrit dans la continuité de la loi française Informatique et Libertés de 1978 établissant des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français. Il a été conçu autour de 3 objectifs :

- 1. renforcer les droits des personnes,**
- 2. responsabiliser les acteurs traitant des données,**
- 3. crédibiliser la régulation,** grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données.

Le cyclo club n'échappe pas à cette réglementation et va renforcer son arsenal en ajoutant un article traitant de la RGPD dans le règlement intérieur.

Secrétariat & Délégué Sécurité Club : Responsable **Michel ROUDIER**

Le règlement général de protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, nous demande d'accroître notre arsenal juridique et de modifier le règlement intérieur. Le comité directeur peut modifier le présent règlement intérieur. Ces modifications devront être acceptées et validées par ses membres en assemblée générale ordinaire.

Modification Règlement Intérieur :

ARTICLE - Le règlement général sur la protection des données (RGPD),

Le règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données, est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne.

Point rallye 2019 : Responsables **Gérard ROMAIN - Michel ROUDIER**

Les flyers ont commencé à fleurir les tables et les pars brises des voitures des différents rallyes où nous participons, ceux-ci est une des étapes de notre communication. Les demandes d'autorisations des points de contrôles et ravitaillements ont trouvé un accueil favorable de la part des maires des communes concernées. Nous avançons tranquillement dans les différents postes qu'ils soient administratifs, communications, parcours route, Vtt et logistiques. Une réunion sera organisée le mardi 18 juin 2019 à 18h00 afin d'optimiser au mieux l'organisation du rallye avant les deux gros mois de juillet et août.

PROCHAINE REUNION : le lundi 16 septembre 2019 salle Saveyre à 18h30 Espace Mialan

Rédacteur :
Michel ROUDIER

Le Président,
Cyclo-Club de Saint PÉRAY

Jean-Marc GRENGUET